

- SITE D'OBSERVATION DE NIVEAU D'EAU
- ZONE À RISQUES D'INONDATION
- 350 POINT COTÉ (en mètre)
- COURBE DE NIVEAU (équidistance de 10 m)
- RUISSEAU
- PLAN D'EAU
- CADASTRE

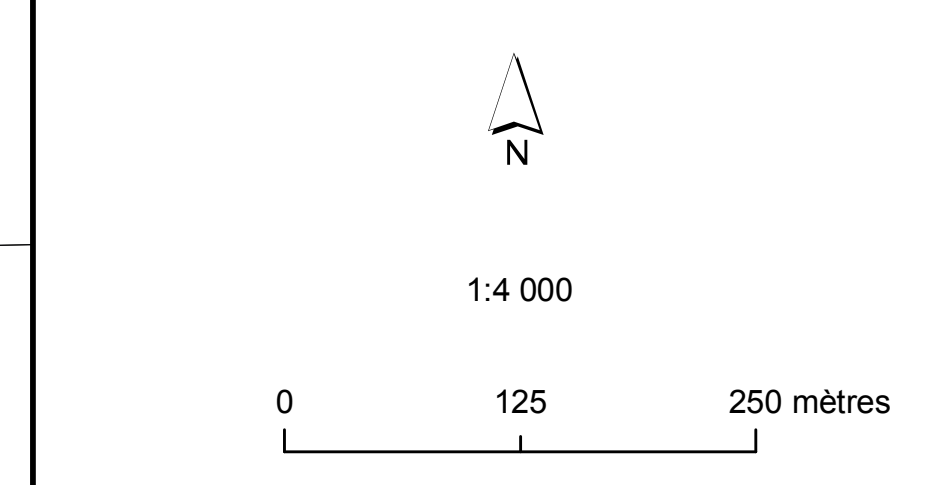


SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

DÉLIMITATION DE LA ZONE INONDABLE DE LA RIVIÈRE HARRICANA SECTEUR VILLE D'AMOS

MRC D'ABITIBI	
RÉALISATION	MRC d'Abitibi
CARTOGRAPHIE	Stéphane Vachon, Tech. en géomatique
DATE	Juin 2010
AVIS DE MOTION	12 mai 2010
ADOPTÉ LE	9 juin 2010
ENTRÉ EN VIGUEUR LE	18 octobre 2010
MISE À JOUR	
MÉTADONNÉES	Projection carto : MTM Nad83 Fuseau 10

Sources : - Ministère des ressources naturelles, BDTQ (1994)
- Ville d'Amos, matrice graphique numérique, 2009
La localisation et la délimitation de la zone à risques d'inondation ont été établies à partir :
- Des cartes de crue contenues dans le rapport technique du Centre d'expertise hydrique du Québec No. PDCC 08-02, Juillet 2003
Hors de l'usage auquel il est destiné, ce document n'a aucune valeur.